

Chers parents,

Comme vous l'avez certainement appris par la presse, la rentrée du 19 avril pour les élèves des 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire se fera en mode hybride. L'objectif de la ministre de l'Enseignement est de reprendre les cours à 100 % en présentiel à partir du lundi 3 mai.

Nous avons donc repris l'organisation en place avant le congé de Pâques : les élèves se rendent à l'école un jour sur deux en groupe classe complet.

Voici le planning pour la prochaine quinzaine :

<b>Lundi 19/4</b>	<b>Mardi 20/4</b>	<b>Mercredi 21/4</b>	<b>Jeudi 22/4</b>	<b>Vendredi 23/4</b>
Présence obligatoire à l'école des 3e et 5e	Présence obligatoire à l'école des 4e et 6e	Présence obligatoire à l'école des 3e et 5e	Présence obligatoire à l'école des 4e et 6e	Présence obligatoire à l'école des 3e et 5e
<b>Lundi 26/4</b>	<b>Mardi 27/4</b>	<b>Mercredi 28/4</b>	<b>Jeudi 29/4</b>	<b>Vendredi 30/4</b>
Présence obligatoire à l'école des 4e et 6e.	Présence obligatoire à l'école des 3e et 5e	Présence obligatoire à l'école des 4e et 6e.	Présence obligatoire à l'école des 3e et 5e	Congé

Les modalités du travail en hybridation sont les suivantes : sur la plateforme Teams, des contenus sont postés dans les différentes matières et du travail à domicile pour les journées non prestées à l'école est demandé en tenant compte de la capacité des élèves à travailler en autonomie. Ces contenus se concentrent sur les apprentissages correspondant à des « essentiels ».

Nous avons toujours besoin de votre soutien pour continuer à motiver vos enfants, les mobiliser pour poursuivre leurs apprentissages et ainsi réussir !

Nous vous prions de croire en l'entier dévouement de notre équipe éducative dans la poursuite de la vie scolaire de votre enfant.

V. Gilliard et C. Chot

